



Faire interdire quelqu'un de jeu en ligne

Par **emilielere**, le **29/11/2022** à **20:58**

Bonjour

Je vous présente mes excuses si mon poste n'est pas placé dans le bon endroit je ne suis pas très forte dans l'informatique pardon je suis une mère de famille d'un enfant et d'une fille respectivement âgée de 22 et 24 ans j'ai de gros problèmes avec mon fils qui dépense des sommes colossales avec son maigre compte en banque. ai-je le droit de faire interdire alors qu'il est majeure? Le pire c'est qu'il n'a pas beaucoup d'incidents avec sa banque (découvert maximal 100 euros) et encore ça fait longtemps. Mais le poker en ligne lui prend tellement de temps qu'il n'étudie plus. Heureusement c'est le seul jeu auquel il joue.

Il a un statut handicapé mental à 80%.

Est ce que je peux jouer sur son statut handicapé pour l'interdire de jeux ? Sans vouloir faire une obsession j'ai peur pour lui.

Même si il intellectuellement de niveau légèrement au dessus de la moyenne (bas+2).

J'ai peur qu'un jour il y ai une catastrophe même si aujourd'hui il a toujours sur s'arreter a temps.

Merci beaucoup.

Par **emilielere**, le **30/11/2022** à **18:38**

Bonjour Lorenza,

il n'est ni sous tutelle ni sous curatelle. Il se débrouille très bien avec son appartement
que puis je faire ?

Par **zukub**, le **22/01/2023** à **11:43**

merci pour votre réponse. Est ce qu'un incident bancaire, 'compte en surendetement' ou interdiction bancaire pourrait me permettre d'obtenir gain de cause ?